

ses brisées ou d'engagements violés. Au contraire, lorsque le Canada déclara la guerre à l'Allemagne la nation laissa échapper un soupir de soulagement parce qu'on ne l'avait pas trahie.

Cependant, on nous dit que le Gouvernement veut se faire relever maintenant de promesses, non pas par le Parlement, mais par les électeurs, parce qu'il s'agit d'engagements bien différents et beaucoup plus graves, et qui par conséquent lient davantage. Voici ce qui en est: Lorsque le Canada, par l'entremise de son Parlement, signifia à l'Allemagne qu'il allait travailler de toutes ses forces et de toute sa puissance, en collaboration avec les forces de la Chrétienté et de la civilisation, à l'anéantissement des sinistres desseins de Hitler, le premier ministre déclara qu'il n'y aurait pas de conscription des hommes au Canada. Cette assurance a sans doute réjoui l'ennemi, et à ceux des nôtres qui ne veulent pas reconnaître que le parti libéral peut s'être trompé dans la triste affaire de 1917, à laquelle l'honorable sénateur de Salabury (l'honorable M. Gouin) a fait allusion, hier. Mais cet engagement lie-t-il plus que tous ceux dont je vous ai parlé et qu'on a violés? Est-il plus imposant que la promesse à l'effet qu'on n'enverrait pas de soldat outre-mer prendre part à une guerre quelconque? Est-il plus sacré parce qu'il peut avoir réconforté l'ennemi, et qu'il peut l'avoir trompé? Certes, non.

Alors quelle est la différence? Y en a-t-il une? Dans un cas l'engagement portait que, "Nous n'enverrons pas de soldats outre-mer," et dans l'autre, celui qui nous intéresse, on disait que, "Ayant envoyé des soldats outre-mer, nous ne les appuieront pas autrement que par le volontariat, même si ce régime fait défaut". Certes, il y a une différence! Le deuxième engagement est plus déshonorant, et il est tel qu'aucun parti et aucun Parlement ne devrait le tenir s'il veut conserver le respect de soi-même. Le Parlement ne saurait conserver son amour-propre ni ses traditions en se déchargeant de ses obligations et de ses devoirs sur les épaules des mères, des épouses, des sœurs et des fiancées des jeunes gens de la nation, qui tomberaient sous le coup d'une loi du service militaire obligatoire,—non, pas lorsque la vie et l'honneur de la nation sont en jeu.

On me dira qu'une forte partie de l'opinion publique au pays, et particulièrement dans la province de Québec, est opposée à la conscription, et que pour l'amour de l'unité nationale il vaut mieux recourir à un expédient de ce genre. Permettez-moi d'examiner cette assertion, d'analyser les raisons qui motivent cette opposition, et de voir si un plé-

biscite fera disparaître ces divergences d'opinions et permettra au Gouvernement d'établir le service militaire pour outre-mer sans danger pour l'Etat,—c'est-à-dire pour l'unité nationale,—ou pour son propre avenir politique.

Nous avons eu la conscription lors de la dernière guerre. Le parti libéral s'y opposa alors et continua de s'y opposer. Le vieil étendard du parti libéral, qui d'un bout à l'autre du pays avait été le noble emblème d'un grand nombre de Canadiens sincères, est devenu le drapeau des anti-conscriptionnistes. Il est devenu l'emblème de la désunion et de la rancœur. Au cours de la dernière guerre il y a eu des émeutes, c'est vrai. Cependant, ces émeutes n'ont pas été organisées par les conservateurs, mais par d'autres. Elles ne visaient pas à aider à gagner la guerre, mais, en dénaturant le sens du devoir, on trompait le peuple. Néanmoins la conscription fut mise en vigueur, et les soldats se rendirent au front pour saisir le flambeau que des mains héroïques mais défaillantes échappaient. Le pays continua de lutter contre l'ennemi, et resta fidèle à ses défenseurs jusqu'à ce que la victoire auréole de lauriers les morts et les vivants. Le parti libéral, cependant, continua d'aviver la querelle, non pas avec l'ennemi, mais avec ses adversaires politiques au pays.

En 1921, il y eut des élections. M. King, que le parti avait préféré à M. Fielding, ce noble vieillard qui avait commis le crime de faire passer la victoire avant le parti, fut porté au pouvoir. Et à quel prix? Je me rappelle fort bien un dessin satirique que le parti libéral distribua à profusion. On y voyait notre ancien collègue, le très honorable M. Meighen, qui marchait dans le sang jusqu'au haut de ses chaussures, et les mains toutes couvertes de sang. Dans la main droite il tenait un fouet dont il se servait pour conduire un groupe de jeunes gens à la boucherie. De l'autre côté de la route on voyait des femmes en pleurs qui prenaient l'attitude de martyres.

L'honorable M. MACDONALD (Richmond-Ouest-Cap-Breton): Le parti libéral n'a certes pas fait une chose semblable.

L'honorable M. COTÉ: M. King a édifié le succès de sa carrière politique sur cette caricature et sur tout ce qu'elle représentait; et sauf pendant cinq années, il a été au pouvoir depuis ce temps-là. L'opposition à la conscription n'est en somme que l'évasion du devoir suprême que tout homme doit à l'Etat en temps de danger, et c'est cette doctrine qui devint le principe directeur d'un parti qui un jour avait préconisé de plus grandes mesures de liberté, mais qui plus tard exerça

L'hon. M. COTÉ.